

FRÉQUENTEZ-VOUS QUELQU'UN?

Les personnes âgées et les relations saines

Introduction

Faire des rencontres devrait être une expérience agréable. C'est un excellent moyen de fréquenter de nouvelles personnes, de trouver quelqu'un avec qui faire des activités et de créer d'excellents souvenirs. De nombreuses ressources sur les rencontres sont à la disposition des adolescents et des jeunes adultes; cependant, peu de renseignements sont adaptés aux personnes âgées. Certaines questions sur les rencontres sont les mêmes pour tous, peu importe l'âge, telles que comment reconnaître la maltraitance et comment l'éviter dans la relation. Les personnes âgées peuvent également avoir d'autres préoccupations. Et même si vous estimez avoir de l'expérience avec les relations, il est toujours utile de bénéficier de quelques conseils.

Saviez-vous que...?

Beaucoup de personnes âgées sont préoccupées par des abus ou des mauvais traitements de la part d'un étranger. Elles ont peur de se faire voler ou d'être victimes de cambriolage à domicile. Mais très peu de personnes âgées subissent de tels actes. La plupart des abus et des mauvais traitements infligés aux personnes âgées sont perpétrés par un proche. Des études montrent que les femmes et les hommes âgés sont plus susceptibles d'être victimes de maltraitance physique infligée par leur conjoint ou conjointe, ou leur partenaire, plutôt que par un étranger.

Conseils pour demeurer en sécurité

Il existe bien des façons de rencontrer cette personne spéciale, par exemple au moyen d'amis ou lors d'activités sociales ou d'une rencontre à l'aveuglette. Les sites Internet de rencontre sont un autre moyen populaire. Si vous ne connaissez pas la personne que vous prévoyez rencontrer, faites preuve de prudence par rapport à la quantité d'information que vous lui donnez, à l'endroit et au moment où vous la rencontrez.

Comment puis-je me protéger lorsque je sors avec quelqu'un?

Voici quelques conseils pour assurer votre sécurité lorsque vous commencez à faire des rencontres, particulièrement avec une personne que vous ne connaissez pas encore.

1. Prévoyez vous rencontrer dans un lieu public. Pour votre première rencontre, fixez un lieu public où il y aura d'autres personnes à proximité, comme un restaurant, un club social ou un café. Demandez à la personne que vous rencontrez de vous accompagner pour une sortie avec un groupe de personnes ou de sortir avec un autre couple ou un ami en qui vous avez confiance. Faites preuve de prudence lorsque vous invitez quelqu'un à vous rencontrer à la maison. Si les choses ne vont pas comme prévu, vous ne voudrez peut-être pas que cette personne sache où vous demeurez.

2. Prenez le temps de faire connaissance. Apprenez à mieux connaître votre ami. Posez beaucoup de questions. Si l'autre personne ne répond pas à toutes vos questions, elle essaie peut-être de cacher quelque chose.

3. Utilisez votre propre transport. Organisez votre propre transport pour vous rendre au rendez-vous et n'offrez pas d'aller chercher l'autre personne.

4. Soyez prudent si vous buvez. L'alcool peut influencer sur votre jugement et diminuer vos inhibitions. Soyez aussi alerte que possible lors d'un premier rendez-vous avec une personne que vous n'avez jamais rencontrée. De plus, ne laissez jamais votre verre sans surveillance.

5. Fiez-vous à votre instinct. Si quelque chose vous tracasse, c'est probablement pour une bonne raison. Appelez un ami ou un membre de la famille et partez dès que possible.

6. Dites toujours à quelqu'un où vous allez. Dites à quelqu'un où vous allez et avec qui vous serez. Entrez en contact avec des amis ou des membres de votre famille après le rendez-vous.

7. Faites preuve de prudence en donnant vos coordonnées. Avant de mieux connaître la personne, ne donnez pas votre adresse ou toute information qui aiderait quelqu'un à vous trouver. Les gens peuvent trouver où vous demeurez à partir de votre numéro de téléphone à domicile. Si vous voulez que la personne que vous avez rencontrée vous rappelle, utilisez votre numéro de téléphone cellulaire si vous en avez un.

Que devrais-je savoir au sujet de la sécurité si j'utilise un service de rencontres par Internet?

Il y a des douzaines de sites de rencontres par Internet parmi lesquels choisir, alors posez des questions à des amis ou à des membres de la famille sur leurs expériences avec de tels sites. Vérifiez si le site Web a affiché une politique de confidentialité stricte et assurez-vous de la comprendre. Assurez-vous que les personnes avec lesquelles vous clavardez ne peuvent pas trouver votre nom ou l'endroit où vous vivez.

Lorsque vous créez votre profil, n'utilisez pas votre vrai nom ou ne donnez pas votre adresse, votre lieu de travail, votre numéro de téléphone ou toute autre information susceptible de vous identifier. Faites preuve de prudence lorsque vous donnez des renseignements sur vos passe-temps, vos intérêts et votre ville natale, car ils pourraient dévoiler votre identité. Certaines personnes incluent une photo, mais beaucoup n'en partagent pas jusqu'à ce qu'elles trouvent quelqu'un qu'elles veulent rencontrer. Envisagez de suivre un cours d'informatique pour en apprendre davantage sur les choses à faire et à ne pas faire lorsque vous utilisez Internet. Pour trouver un cours près de chez vous, communiquez avec votre collègue communautaire local ou votre centre de loisirs pour personnes âgées.

Vivre une relation saine

Les relations saines sont bâties sur l'amour, le respect, la compassion et le bonheur. Voici des signes d'une relation saine et amoureuse :

- être apprécié et respecté pour qui vous êtes;
- être traité sur un pied d'égalité;
- être capable de parler de vos sentiments sans craindre que l'autre se moque de vous ou vous rabaisse;
- assumer la responsabilité de vos actes;
- ne pas blâmer l'autre personne lorsque les choses tournent mal.

Si vous avez des rapports sexuels, vous devriez savoir comment vous protéger des infections transmissibles sexuellement (ITS). Pour de plus amples renseignements sur les ITS, allez sur le site Web de HealthLink BC et utilisez le terme de recherche anglais équivalent à « ITS », qui est « STI ».

www.healthlinkbc.ca

Éviter la maltraitance dans votre nouvelle relation

Vous devriez vous sentir heureux et en sécurité lorsque vous fréquentez quelqu'un. Si la personne que vous voyez est contrôlante, dominatrice ou vous critique, cela peut vous mettre mal à l'aise, vous rendre nerveux et malheureux. Si vous vous sentez ainsi, vous pourriez alors vous engager dans une relation de maltraitance. Lorsque vous entamez une nouvelle relation, il est important de reconnaître les signes d'une situation malsaine et blessante.

Certains signes d'une relation malsaine

Votre partenaire :

- est jaloux lorsque vous êtes en présence d'autres personnes;
- détruit ou menace de détruire vos choses;
- fait mal ou menace de faire mal à votre animal de compagnie;
- vous dénigre, vous insulte, vous dit que vous êtes stupide;
- vous blâme pour tout ce qui va mal;
- vous gifle ou vous bouscule;
- essaie de vous forcer à avoir des relations sexuelles non désirées;
- essaie de prendre le contrôle de votre argent ou exerce des pressions pour que vous prépariez une procuration ou changiez votre testament.

Ce n'est pas une liste complète de tous les signes d'une relation malsaine. Pour de plus amples renseignements sur la maltraitance commise à l'égard des personnes âgées, visitez le site Web SeniorsBC à www.seniorsbc.ca/elderabuse (en anglais).

Fréquentations à long terme — Considérations juridiques

Que vous vous fréquentiez depuis de nombreuses années ou que vous ayez décidé de vivre ensemble, vous pourriez tous deux avoir des questions et des préoccupations sur la façon dont cela pourrait toucher vos droits et vos responsabilités juridiques.

Lorsqu'un couple vit ensemble, cela s'appelle une union de fait. Si vous prévoyez emménager ensemble, vous devriez consulter un avocat pour obtenir un avis juridique sur vos droits et vos responsabilités.

Legal Services Society

Living Together or Living Apart: Common-Law Relationships, Marriage, Separation, and Divorce
[Vivre ensemble ou séparément : Union de fait, mariage, séparation et divorce]

Cette publication explique les rudiments du droit de la famille en C.-B.

www.lss.bc.ca/publications/pub.php?pub=347 (en anglais)

Association du Barreau canadien, division de la C.-B.

Your Income, Support and Property Rights

[Vos droits en matière de revenu, de soutien financier et de propriété]

Ce script téléphonique explique vos droits en matière de revenu, de soutien financier et de propriété lorsque vous êtes dans une relation ou avez rompu une relation qui n'est pas une relation maritale.

Pour écouter le script 148, ou pour en lire le texte, visitez le site Web suivant.

Tél. : 1 800 565-5297

www.cbabc.org/For-the-Public/Dial-A-Law/Scripts/Family-Law/148 (en anglais)

Obtenir de l'aide si les choses tournent mal

Si la situation est une urgence ou si une personne est en danger immédiat, composez le 9-1-1.

BC Centre for Elder Advocacy & Support — Seniors Abuse & Information Line (SAIL)

[Ligne téléphonique d'information sur les mauvais traitements infligés aux personnes âgées]

SAIL est un lieu sécuritaire à l'intention des personnes âgées et des personnes qui se soucient d'elles, pour parler à quelqu'un de situations où elles se sentent victimes de maltraitance ou pour recevoir de l'information sur la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées. Disponible tous les jours de 8 à 20 h, sauf jours fériés.

Tél. : 604 437-1940 ou **sans frais : 1 866 437-1940**

Service d'interprétation du lundi au vendredi, de 9 à 16 h.

SAIL est accessible par ATS.

ATS : 604 438-3359 ou **1 855 306-1443**

www.bceas.ca (en anglais)

VictimLink BC

Il s'agit d'un service téléphonique sans frais, confidentiel et multilingue disponible partout en C.-B. et au Yukon tous les jours 24 heures sur 24. Il fournit de l'information et des services

d'aiguillage à toutes les victimes d'actes criminels et du soutien immédiat en cas de crise aux victimes d'abus familiaux et sexuels.

Sans frais : 1 800 563-0808

VictimLinkBC est accessible par ATS.

ATS : 604 875-0885

Domestic Violence

Obtenez des renseignements sur les abus familiaux, les sources d'aide et la façon de demeurer en sécurité.

www.domesticviolencebc.ca (en anglais)

Provincial Office of Domestic Violence

Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web du Provincial Office of Domestic Violence.

www.mcf.gov.bc.ca/podv/index.htm (en anglais)

Nous sommes heureux de mentionner que ce dépliant a été adapté avec l'autorisation d'une publication produite par le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick.

The Ministry of Health acknowledges the financial support of the Canada-British Columbia Official Languages Agreement on French-Language Services. Le ministère de la Santé reconnaît le soutien financier de l'Entente Canada-Colombie-Britannique en matière de langues officielles pour les services en français.